

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [97] (2009)
Heft: 1528

Rubrik: Economie sociale et solidaire : bon pour les femmes ?
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie sociale et solidaire

Bon pour les femmes?

L'Economie sociale solidaire (ESS) est à la fois assez peu connue en Suisse et bien plus répandue qu'on ne le pense. En effet, les associations, les fondations et les coopératives fonctionnent souvent sur ce modèle sans toujours le savoir. Qu'en est-il des entreprises plus classiques? Certaines choisissent de souscrire aux principes de cette économie alternative dont le but ne réside pas dans la maximisation du profit. Et les femmes, là-dedans? Elles sont souvent actrices et parfois bénéficiaires de l'ESS. Il semblerait aussi que les valeurs éthiques et sociales mises en avant soient plus favorables aux catégories fragilisées. Parmi celles-ci, les femmes seules avec enfants. Une famille monoparentale sur quatre vit dans la précarité. La journée de réunion des associations féminines genevoises sur ce sujet nous permettra de faire le point sur leur situation et sur les mesures à prendre. L'ESS et notamment le microcrédit peuvent aussi apporter des solutions pertinentes en cette période de crise économique mondiale.

Le tiers secteur

«Les acteurs et actrices de l'ESS visent à construire une économie qui affirme la primauté de la personne sur le capital. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.» Extrait de la charte de la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève, APRES-GE. Thierry Pellet en est le secrétaire général et nous éclaire sur ses objectifs. *Interview.*

Propos recueillis par Estelle Pralong

L'émilie: Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire?

Thierry Pellet: Il n'existe pas de définition unique de l'économie sociale et solidaire. On peut la considérer selon trois approches. Il s'agit d'un secteur économique dont les acteurs et actrices économiques sont à but non lucratif ou à but lucratif modéré. En Suisse, il s'agit essentiellement des associations, des fondations et des coopératives. L'ESS, c'est aussi le secteur public et le secteur privé à but non lucratif ou modéré que l'on désigne alors par le terme de tiers secteur. Enfin, une autre définition possible est celle qui se concentre sur les valeurs: les acteurs et actrices économiques qui considèrent que l'humain est au centre plutôt que la maximisation des profits. C'est l'approche d'APRES-GE qui réunit des membres qui partagent des valeurs fortes et se reconnaissent dans notre charte.

Quand est née APRES-GE et quels sont ses principaux objectifs?

Il s'agit d'une association née en 2003 mais qui s'est fait connaître au public en 2004 à l'occasion d'une première rencontre. Celle-ci a rassemblé 250 personnes et a constitué le véritable coup d'envoi de notre action. En 2006, nous sommes devenus la Chambre de l'économie sociale et solidaire et nous sommes une structure permanente depuis 2007.

APRES-GE marche sur trois jambes. Nous développons des prestations et services à nos membres, comme toute chambre économique. Nous agissons de manière à construire et renforcer ce réseau et à faire connaître les membres entre eux. Il s'agit de mutualiser les expériences, comme par exemple, d'utiliser les prestations de l'association Réalise (1) lors d'un déménagement. Et nous avons aussi un rôle d'avocat, dans le sens que l'ESS est une thématique peu connue en Suisse. Il s'agit, comme toute chambre économique, de nous faire connaître auprès du public et des décideur.e.s. En 2006, nous avons d'ailleurs obtenu la bourse du développement durable pour notre portail web qui est à la fois une source d'informations ainsi que de biens et de services produits selon les principes de l'ESS. Nous proposons notamment à nos membres ce que nous appelons le café des bonnes pratiques. Les sujets abordés sont très concrets, la politique salariale, le management, le bénévolat, nous faisons un tour de table pour comparer nos pratiques et faire émerger les atouts et les différences de notre approche économique.



Laundrenet

Un salon-lavoir pas comme les autres

Laundrenet est un salon lavoir genevois affilié à APRE-GE. Mais c'est surtout un lieu qui concilie tâches ménagères, nouvelles technologies de communication, lieu de rencontres et découvertes culturelles. La gérante de cette Sàrl, Inez Azevedo, a accepté de répondre à nos questions. *Interview.*

L'émilie : En quoi Laundrenet est-il particulier?

Inez Azevedo: Il réunit les nouvelles technologies de la communication – Internet, fax, bureautique etc. – et une laverie verte. Les machines sont écologiques et tout ce que nous utilisons est produit avec des ressources renouvelables. De plus, nous utilisons le *wet clean* qui est une alternative sans produits pétrochimiques ni chlore du nettoyage à sec. Laundrenet fonctionne comme centre de communication et de rencontre pour le quartier. Nous organisons quelques soirées plus culturelles comme le lancement de la radio littéraire par Internet Sheherazade ou une exposition.

Comment avez-vous eu l'idée de concevoir ce salon-lavoir?

Je cherchais un travail qui fasse sens pour moi et me permette d'appliquer mes connaissances pour servir la communauté. Je suis d'origine brésilienne et spécialiste de la nutrition et de la santé publique. Arrivée à Genève en 2000, j'ai travaillé deux ans aux Nations-Unies mais je ne me sentais pas dans mon élément. Dans mon parcours professionnel, je me suis toujours intéressée aux femmes. J'ai eu envie d'être indépendante et de créer ce salon-lavoir pour les femmes qui travaillent et doivent encore souvent s'occuper des tâches domestiques.

Laundrenet sera au prochain festival du développement durable et présentera notamment un produit de lessive suisse écologique et efficace.

Laundrenet Sàrl
83 rue de la Servette
1211 Genève 7
iazevedo@laundrenet.com

Est-ce que l'ESS, qui s'appuie sur des critères écologiques, éthiques, sociaux, est plus favorable aux femmes que l'économie classique?

En effet, l'ESS a une sensibilité particulière aux aspects de genre. Nous n'avons pas de chiffres à ce sujet, il faudrait vérifier, cependant, je fais l'hypothèse que c'est un secteur économique plus ouvert à l'égalité homme-femme. Les discriminations salariales sont moindres, les femmes avec un important niveau de responsabilité sont plus nombreuses. L'ESS est plus centrée sur les compétences, la pratique du temps partiel est courante. A APRES-GE et Réalise, par exemple, le temps partiel est un principe pour les hommes et les femmes. Cela favorise la conciliation famille, travail et loisirs. Je pense que dès lors que la maximisation du profit n'est pas la priorité, cela laisse plus d'espace pour les catégories de population fragilisée ou discriminée.

(1) Réalise est une entreprise d'insertion sans but lucratif. Sa mission est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion à travers une activité économique. www.realise.ch

Le portail de l'ESS: www.apres-ge.ch

L'ESS en terre vaudoise

Depuis 2005, un groupe vaudois s'est progressivement constitué pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire. Théo Bondolfi, membre co-fondateur du réseau APRES-VD a accepté de répondre à nos questions et de nous parler des journées de rencontres des 8 et 9 mai. *Interview.*

L'émilie: Que peut apporter l'ESS en ces temps de crise économique?

Théo Bondolfi : L'approche de l'économie sociale et solidaire permet notamment d'établir des relations de confiance avec les producteurs/trices ainsi qu'avec les consommateurs/trices. Elle est génératrice de valeurs et permet de recentrer l'économie vers la durabilité. L'ESS est également favorable aux autonomies régionales. J'aimerais aussi attirer l'attention sur l'approche «coopétive» possible grâce aux environnements numériques. La notion de «coopétition» désigne l'association de comportements stratégiques de coopération et de compétition (concurrence) simultanés de la part de deux ou plusieurs entreprises. (Pour en savoir plus, fr.wikipedia.org/wiki/coopetition).

Pensez-vous que ce type d'économie est plus favorable aux femmes que l'économie classique?

En favorisant l'équité des chances, l'ESS est moins discriminatoire par essence; reste à réduire l'écart entre la théorie et la pratique, ce qui est le principe de la charte de l'ESS qui vise à une mise en adéquation progressive avec les valeurs pour tout adhérent.e à la charte. A connaître aussi, le concept de non-discrimination radicale dans l'économie numérique, qui, bien qu'étant initialement défini pour les logiciens, peut s'appliquer aux marchés socio-économiques au sens plus large. Ce concept sera présenté dans l'atelier économie numérique lors des journées des 8 et 9 mai organisées par APRES-VD.

Comment APRES-VD apporte-il son soutien à la création d'entreprise?

Le soutien à la création d'entreprise se décline de manière diversifiée et sur mesure. Je peux citer les microcrédits et le dispositif d'Entreprise Collective Partagée: «Dans ces entreprises, des artisans coiffeurs, webmasters et formateurs (trois exemples de métiers parmi d'autres) sont employés au pro-rata des revenus qu'ils génèrent. Tous ont leurs clients et bénéficient d'un environnement de partage et de solidarité qui minimise les risques. Cela facilite leur (ré)insertion dans la vie active, la gestion de leur administration, le transfert des compétences transversales (savoir-être) et leur intégration dans des réseaux socio-économiques locaux.» (1).

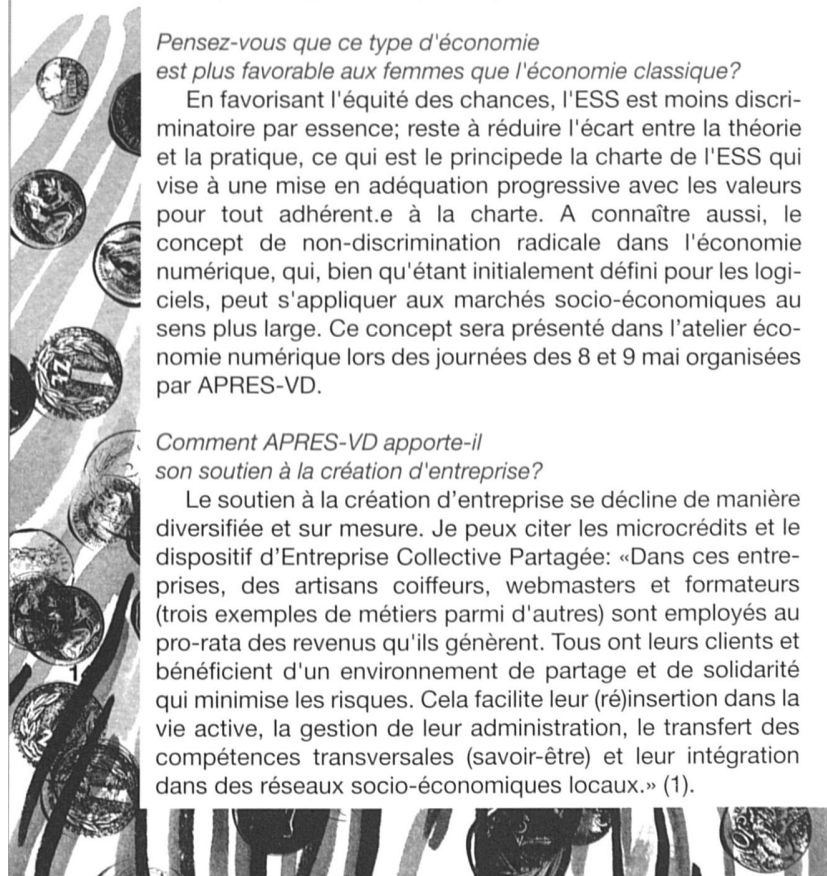
La densification des flux financiers, des échanges de biens et de services et un réseautage actif entre les acteurs et actrices de l'ESS représentent un soutien important à la création et à la pérennité des entreprises. Notre approche est à la fois consensuelle et intégrative et ouvre la porte à tout type de coopération bilatérale avec d'autres fédérations ou réseaux.

Les 8 et 9 mai prochain, APRES-VD organise deux journées au Centre Verte Rive de Pully, pouvez-vous nous en parler?

Outre des conférences et des débats avec des têtes d'affiches comme le président de la Poste Claude Bégli et les conseillers nationaux Eric Voruz et Isabelle Moret, cette rencontre consiste à réunir environ 200 acteurs/trices vaudoises du monde de l'entreprise locale et associative, souhaitant favoriser les synergies et raffermir la coopération entre entreprises partageant des valeurs communes et des objectifs proches. Il s'agit également d'inclure environ vingt acteurs/trices romand.e.s expert.e.s dans le domaine, notamment les délégué.e.s d'APRES-GE, de la Revue durable, de faitières romandes et nationales.

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir des invité.e.s et expert.e.s étrangers sur le concept européen d'Entreprise Collective Partagée. Nous présentons aussi huit ateliers thématiques et organisons trois conférences ainsi que beaucoup d'autres choses que vous pouvez découvrir sur le site d'APRES-VD (www.zen3.net/apres-vd).

(1) www.ynترنت.net/Smala/Dossier%20ECP/ECP-CH-etude-SEIE-v5.pdf



Quand bancaire rime avec solidaire

La Banque alternative BAS est une vraie banque d'épargne et de crédit. Sa particularité? elle s'inscrit dans l'Economie Sociale et solidaire – elle fait notamment partie du comité de pilotage d'APRES-VD – et s'est dotée de principes éthiques et sociaux. Parmi ceux-ci, l'égalité entre hommes et femmes. Dominique Roten, responsable de la représentation romande de la BAS, nous en dit plus. *Interview.*

L'émilie : Qu'est-ce que la Banque alternative BAS?

Dominique Roten : Fondée en 1990, la Banque alternative BAS est en mains de 4'400 actionnaires. Son bilan s'élève à 821 millions de francs. La BAS renonce à la maximisation du profit. Plus de 22'000 clientes et clients de la BAS savent où va leur argent. Tous les crédits octroyés sont publiés et répondent à de strictes exigences écologiques et sociales. Neuf secteurs de crédit d'encouragement bénéficient de conditions avantageuses, financées par la renonciation volontaire de clientes et clients à leurs intérêts. Les neufs secteurs sont: les énergies alternatives, l'agriculture bio, les entreprises écologiques et sociales, les projets de femmes, la formation et la culture, la coopération au développement, l'habitat alternatif et social, les projets sociaux. Sur cette base éthique, la BAS propose, dans toute la Suisse, les services habituels d'une banque d'épargne et de crédit.

S'inscrit-elle dans ce qui est convenu d'appeler l'économie sociale et solidaire? Si oui, de quelle manière?

Par sa renonciation au profit maximal, par sa volonté de mettre l'être humain et son environnement au centre de ses préoccupations, par son soutien – sous forme de crédits – à des projets écologiques et sociaux, la BAS se situe pleinement dans l'économie sociale et solidaire.

La promotion de l'égalité homme-femme est un des principes que vous mettez en avant. Comment cela se traduit-il concrètement?

En ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes, nous avons inscrit dans les statuts de la banque qu'aucun des sexes ne peut être représentés à plus de 60% dans les divers organes, en particulier au conseil d'administration. Actuellement, trois femmes et deux hommes, siègent au conseil. Nous cherchons également à maintenir un équilibre à tous les échelons de la banque ; parmi les cadres dirigeant.e.s, 52% sont des femmes et en terme de postes de travail, elles représentent 48%.

Autre aspect faisant partie de notre politique du personnel: il est possible et même encouragé de travailler à temps partiel. Au total, nous comptons 79 personnes pour 60,8 postes. Nous avons par ailleurs des conditions sociales très intéressantes et notamment un congé-maternité payé de six mois.

En outre, notre clientèle privée se répartit par parts sensiblement égales entre femmes et hommes. Enfin, nous avons un secteur d'encouragement «Projets de femmes».

Le site de la BAS : www.bas.ch

Quand la monoparentalité mène à la précarité

Femmes seules avec enfants et facteurs de précarité: que peut faire la Ville? C'est sur ce thème que la conseillère administrative de la Ville de Genève, Sandrine Salerno, a réuni les associations féminines. Ces dernières ont bien sûr répondu présentes, une occasion pour elles de faire valoir leur expertise quand à la situation des familles monoparentales, ainsi que de proposer des solutions. *Compte rendu.*

Estelle Pralong

Selon une étude de Caritas, une famille monoparentale sur quatre – dont la majorité est constituée de femmes seules avec enfant.s – vit dans la précarité. Les causes sont à chercher dans la discrimination économique faite aux femmes – temps partiel, bas salaires –, les inégalités du partage des tâches, ainsi que dans la répartition inégale du déficit financier liée aux divorces – voir encadré. Selon la jurisprudence fédérale actuelle, la pension alimentaire est calculée de manière à ne pas précariser l'homme. Ainsi, la pauvreté touche deux fois plus les femmes divorcées que les pères divorcés. Dans le canton de Genève, la loi sur le recouvrement des pensions alimentaires (LAPRA) a été modifiée. Désormais, le droit aux avances et au recouvrement des pensions alimentaires que l'ex-conjoint ne peut payer est limité à trois ans.

La Ville ne peut pallier les dispositifs fédéraux et cantonaux, mais elle dispose de certains outils en matière d'insertion socioprofessionnelle, d'aides sociales, de garde d'enfants, de logement ou de soutien à la parentalité.

Lourdeurs administratives

Le premier constat unanime des associations féminines genevoises réside dans la difficulté à se mouvoir dans les dédales administratifs dont elles regrettent le manque de souplesse et de réactivité. Sur le terrain, les femmes seules avec enfants, suite à une rupture ou une séparation, peuvent rencontrer des problèmes de santé liés au stress. Leurs salaires sont souvent faibles ou fluctuants et elles se heurtent aux critères trop restrictifs et inadaptés des aides financières et sociales. En outre, les différents services se renvoient parfois la balle, renforçant ainsi l'instabilité économique des familles monoparentales. Ces situations sont difficiles à vivre et certaines cheffes de famille ont peur de se voir retirer la garde des enfants.

La lourdeur du système administratif engendre des situations d'attentes de prestations qui font parfois basculer des familles dans la précarité. Concernant la reprise d'une activité professionnelle ou une reconversion nécessaire, les préformations ou formations atypiques ne sont pas prises en charge.

A partir de ces constats, les associations qui travaillent sur le terrain ont émis plusieurs propositions pour pallier les défauts du système: microcrédits, prêts-relais sans intérêt, fonds souple et commun aux associations, permanence juridique et administrative. Il s'agit ici d'augmenter la réactivité et de simplifier le système administratif des aides sociales et financières de la Ville.

Garde d'enfants et soutien à la parentalité

Les difficultés rencontrées par une partie des femmes seules avec enfant.s ne sont pas seulement d'ordre économique. La garde des enfants pose souvent problème notamment pour les femmes dont les emplois ont des horaires étendus ou atypiques, pour celles qui ont besoin d'entreprendre une formation. Les propositions émises pour répondre à ces problèmes résident essentiellement dans une plus grande souplesse des structures de garde au niveau des horaires – horaires étendus, à la carte –, des modalités avec, par exemple, des possibilités de garde à domicile, ainsi que des coûts – financement dégressif et davantage adapté aux très bas revenus.

Lorsque le temps des structures de la petite enfance est révolu, de nombreux enfants de dix ans et plus se retrouvent livrés à eux-mêmes. La situation des enfants des femmes sans statut légal n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Une augmentation de l'aide à la parentalité, ainsi qu'un discours qui déculpabiliserait les mères qui délèguent l'aide aux devoirs, pourraient contribuer à améliorer la situation.

Geneviève Bordry de F-Information*, partie prenante de la rencontre du 22 janvier dernier, a accepté de répondre à nos questions. *Interview.* F-Information est une association sans but lucratif qui s'adresse aux femmes et à leur famille. www.f-information.org

L'émiliE: Que pensez-vous de l'initiative de Mme Salerno concernant cette rencontre avec les associations féminines?

Je ne peux que l'apprécier et cela pour une raison essentielle: ce n'est pas très fréquent qu'une personne politique en charge d'un département prenne l'initiative de venir à l'écoute du terrain. Cela est encore plus rare au niveau de l'exécutif. L'égalité entre hommes et femmes ainsi que l'égalité des chances entre Suisses et étrangers sont des thèmes chers à Sandrine Salerno. Elle avait promis de s'intéresser à la réalité du terrain et de collaborer avec les associations. Elle a tenu parole et organise ces rencontres une fois par an qui sont aussi une reconnaissance de notre expertise.

Comment s'est déroulée cette journée du 22 janvier?

Le matin, les associations féminines ont travaillé en petits groupes pour choisir les problématiques à mettre en avant concernant les femmes seules avec enfants. Nous sommes parties de situations concrètes, avons établi des constats et élaborés des propositions concernant les difficultés économiques, la garde d'enfants et le soutien à la parentalité. Ce sont donc les associations actives sur le terrain qui ont défini les problématiques. Ensuite, nous avons pu relayer le résultat de notre travail à Mme Salerno et ses collaborateurs/trices.

Qu'attendez-vous de cette réunion et de ses éventuels résultats concrets?

J'en attends deux idées fortes et concrètes. Les départements de Sandrine Salerno et de Manuel Tornare – qui collaborent régulièrement – ne peuvent pas tout faire et ne sont pas habilités à répondre à toutes les demandes. Si les deux projets suivants se réalisent, ce sera déjà très bien. Ainsi, la première idée consiste en une démarche auprès du Département de la cohésion sociale concernant le règlement d'attribution des aides de la Ville. Ce dernier étant sous-utilisé notamment à cause de critères trop restrictifs, il s'agit d'obtenir que les associations féminines puissent faire appel directement à ce fond sur la base de critères élargis. La deuxième démarche vise à la gratuité des crèches pour les femmes – cheffes de famille, migrantes – dont le revenu est très limité. J'estime que ces deux projets sont réalisables, mais ils doivent notamment obtenir l'aval du Conseil Municipal.

Divorce et répartition des rôles

L'émiliE s'était entretenue avec l'avocate et spécialiste du droit de la famille Catherine Jacottet Tissot. C'était en janvier 2007, une interview à propos du divorce et de la précarité que ce dernier engendre parfois :

«La séparation entraîne toujours une diminution du niveau de vie de la famille, en raison de l'augmentation des charges. A mon sens toutefois, ce n'est pas le divorce en lui-même qui est responsable de ces difficultés, mais bien la manière dont les conjoint.e.s ont organisé leur vie commune. En effet, plus l'organisation aura été inégalitaire, plus les conjoint.e.s auront endossé des rôles traditionnels, et plus grands seront les risques que le divorce représente un choc émotionnel et économique difficile à supporter. Je dirais donc que les dangers principaux résident dans la dépendance économique de la femme pendant le mariage, le divorce n'étant qu'une conséquence de ce préalable à risque.»

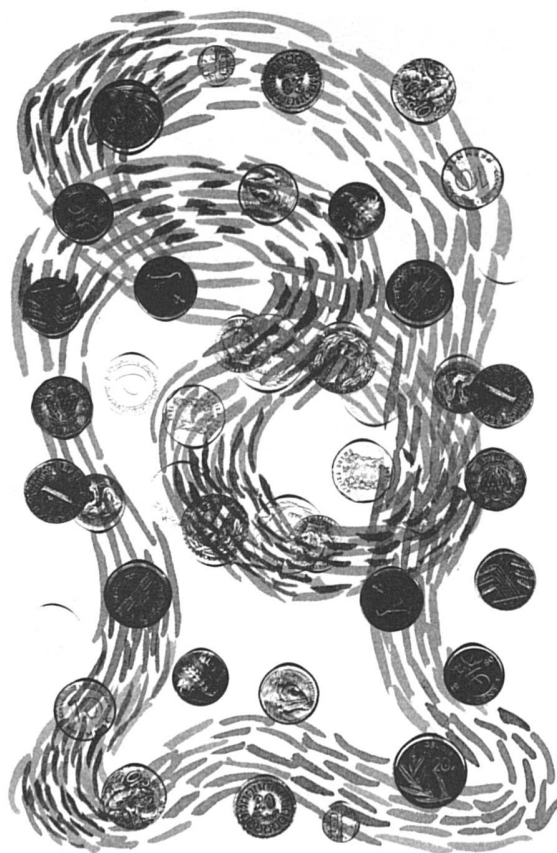


Illustration: Pascale Castella

Le microcrédit Un chemin vers l'auto-emploi

Le microcrédit en Suisse. C'est ce que propose la fondation ASECE* présidée par Yvette Jaggi. Inspiré du banquier des pauvres et prix Nobel 2006, Mohammed Yunus, et adapté aux besoins des microentrepreneur.e.s suisses, le microcrédit peut se révéler un chemin vers l'auto-emploi. *Explications.*

* En avril, la fondation ASECE devient Le microcrédit en Suisse.

Estelle Pralong

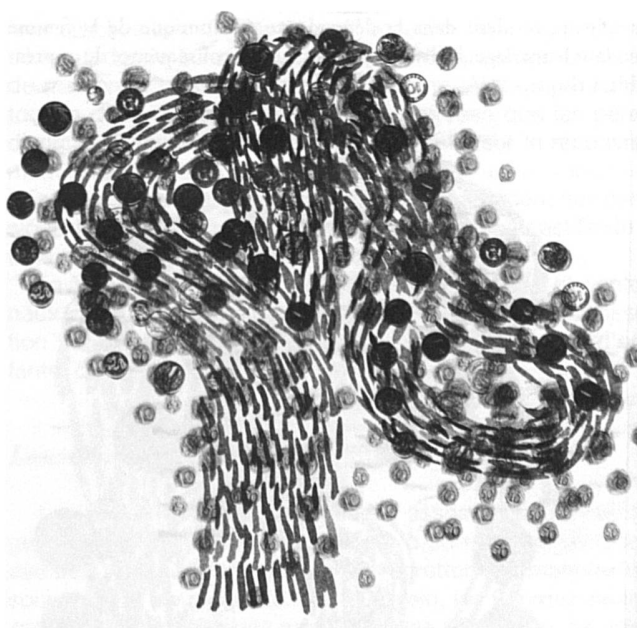


Illustration: Pascale Castella

«Le type de microcrédit que nous proposons est surtout solidaire, et ceci sur trois plans, précise Yvette Jaggi. Les bénévoles qui examinent les dossiers et apportent leur soutien stratégique et financier aux créateurs et créatrices de microentreprises sont des expert.e.s en leur domaine. Notre fondation fonctionne en partie sur la base de dons et de sub-sides. Et enfin, les solliciteur.e.s savent que leurs remboursements permettront d'octroyer d'autres microcrédits et de poursuivre la chaîne».

Acheter une machine, acquérir des matières premières ou constituer un premier stock. Avec un prêt d'un montant maximum de 30000 francs, la fondation vient en aide aux auteur.e.s d'un projet viable de création d'une microentreprise mais qui n'ont pas accès aux crédits bancaires, faute de pouvoir fournir les garanties usuelles. Etre sans emploi, immigré.e. ou femme seule avec enfant.s n'est pas forcément rédhibitoire pour ASECE...

Accordé à des taux nettement inférieurs à ceux que pratiquent les banques, le microcrédit est remboursable dès le début des activités qu'il permet de financer.

Les bénévoles

Grâce à un continuel effort de recrutement et de formation, une vingtaine de bénévoles, possédant de solides connaissances et attiré.e.s par la microfinance sociale et solidaire, apportent leur expertise aux bénéficiaires de prêts. Gestion financière, planification et contrôle budgétaire, informatique, marketing, les volontaires, lié.e.s à la fondation par une charte, accompagnent la demande de crédit et la création de la microentreprise.

MicroentrepreneurEs

L'année dernière, Yvette Jaggi et ses comparses ont décidé d'être plus attentives aux femmes. Une information plus ciblée auprès des médias et des organisations féminines a porté ses fruits. Désormais, 45% des auteur.e.s de projets et 60% des bénéficiaires d'un prêt sont des femmes. «La microentreprise mène à l'auto-emploi et cette forme est favorable à la conciliation vie professionnelle et familiale.»

Corinne Gérard-Bron, sans emploi mais pas sans projet, désire créer un réseau qui mette en relation des entreprises et des prestataires de services sur une nouvelle base éthique. ASECE accepte de financer le site Internet qui servira de plate-forme et un bénévole la suit pendant deux ans. Ainsi, depuis plusieurs années, *Connecting People* développe son réseau et organise des séminaires et des conférences.

Face à ses difficultés à retrouver un emploi satisfaisant, Nadine Noverraz décide de se mettre à son compte et d'ouvrir un bureau fiscal. Elle dispose d'un bon réseau mais il lui manque l'argent nécessaire pour couvrir les premiers ? d'activité avec le recouvrement des ses premiers honoraires... Le projet est réaliste, la fondation l'aide. Le bureau fiscal Noverraz Sàrl est ouvert depuis 2003 et sa créatrice se sent à nouveau épanouie professionnellement.

Pour en savoir plus

HYPERLINK "<http://www.asece.ch>" www.asece.ch

Femmes dans une communauté indigène

Les Nasas constituent le plus grand groupe indigène de Colombie et vivent dans le nord du Cauca. Longtemps dominée par les FARC, cette région est désormais célèbre pour son mouvement indigène dont les Nasas sont l'emblème. Marciana Quira, gérante de l'entreprise de santé indigène du Cauca, revient sur la marche indigène sur Bogota et sur la situation des femmes nasas. *Entretien.*

Propos recueillis par Beatriz Vera

L'émiliE: Depuis quand l'entreprise de santé indigène du Cauca (AIC) existe-t-elle et quel a été le but de sa constitution?

Marciana Quira: L'AIC est une entité publique spéciale qui a célébré ses 11 ans d'existence le 15 décembre 2008. Cette entreprise a été créée afin de mener un travail concerté avec l'Etat, pour améliorer les conditions de santé des indigènes tout en respectant leurs différences culturelles. Cependant le budget attribué à ce projet est insuffisant.

J'ai lu récemment une étude qui montre que la santé et les soins reposent surtout sur les épaules des femmes. Quelle est la situation dans votre communauté?

Oui, les femmes Nasa ont également cette responsabilité, d'autant plus qu'à l'intérieur de notre territoire, il n'y a pas assez d'écoles. Les femmes n'ont pas la possibilité d'obtenir le premier degré de scolarité, et en ce qui concerne l'université, l'accès est généralement très difficile pour le peuple nasa.

Alors, comment avez-vous réussi à obtenir un poste à responsabilités?

L'exercice du pouvoir dans le Cabildo – conseil communautaire – n'est pas lié au niveau éducatif. Nous pouvons exercer les fonctions de secrétaire, fiscaliste, maire, gouverneur.e, trésorier.ère, sans avoir passé par l'école. Cependant, ce qui est problématique, c'est que les femmes doivent travailler beaucoup plus, étant donné qu'à ces activités s'ajoutent les tâches quotidiennes, principalement le tissage. Les femmes nasas tissent tout le temps.

Quels sont les problèmes de santé les plus importants pour les femmes de votre communauté?

Le cancer du col de l'utérus, les maladies sexuellement transmissibles, les complications liées à l'accouchement et les problèmes respiratoires.

Pensez-vous que ces maladies sont liées aux conditions de vie et à la position des femmes dans la structure sociale?

Sans doute. Par exemple, en ce qui concerne le cancer du col de l'utérus, il n'y pas en Colombie des études sérieuses sur le sujet. De même, la fonction préventive des services de santé de l'Etat n'est pas efficace. Ainsi, si on veut obtenir un rendez-vous chez le gynécologue pour un contrôle, il faut attendre au minimum deux mois. De plus, les femmes souffrent de malnutrition, car elles doivent travailler plus dur et il y a pénurie d'aliments et de terre cultivable.

En ce qui concerne les problèmes respiratoires, les femmes sont tout le temps exposées à la fumée produite par les cheminées de cuisine, sans oublier qu'à proximité de Tierradentro se trouve un volcan dont les éruptions affectent la santé. J'aimerais ajouter que la mortalité infantile à la naissance est énorme (sur 270 naissances, 14 enfants ne survivent pas).

Récemment, les communautés indigènes ont organisé une marche sur Bogota pour exiger du gouvernement que la répression dont elles sont victimes cesse. Ce type de manifestation laisse-t-il un espace d'expression aux revendications des femmes?

La Minga (1) est organisée autour d'un effort collectif. Ainsi par exemple, les thèmes concernant les femmes sont inclus dans le cadre de la famille. Donc, il n'y a pas un programme spécial concernant uniquement les femmes. Néanmoins, en matière de violation des droits humains, c'est différent. Nous dénonçons la violence dont les femmes sont victimes (disparition, torture, etc.)

(1) La Minga est une pratique ancestrale des peuples indigènes des Andes. Il s'agit d'un effort collectif afin d'obtenir un but commun. www.nasaacin.org

Références

www.aicsalud.org.co

CRESSON, Geneviève (2001) Les soins profanes et la division du travail entre hommes et femmes.